

Justificatif généré le 15/12/2023

Support de parution :



Date de parution : 15/12/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/713997
N° d'annonce : 713997

VINCI CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 366.400.000 €

Siège social : 1973 boulevard de la Défense 92000 NANTERRE

348 866 260 R.C.S. Nanterre

Suivant une délibération en date du 15/12/2023, la Décision d'associé unique de la Société VINCI CONSTRUCTION :

- a approuvé le projet de fusion simplifiée signé avec la Société BELLEVUE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros, ayant son siège social à 20 rue Thierry Sabine à MERIGNAC (33702), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 332 494 210, les apports effectués ainsi que leur évaluation ; la Société VINCI CONSTRUCTION étant propriétaire de la totalité des parts de la Société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la Société BELLEVUE, absorbée, a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation ;
- Le mali de fusion s'élève à (559 164) euros.

Pour avis,

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePLbXHMM

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePLbXHMM>

